



Année scolaire 2022-2023

Inscription aux repas chauds

Pour les élèves des degrés 9S, 10S, 11S et RAC uniquement
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Durant toute l'année scolaire, les élèves peuvent se rendre au réfectoire durant la pause de midi pour acheter un repas chaud ou manger leur pique-nique. Des animatrices et des animateurs parascolaires y assurent un accueil et une présence bienveillante, ainsi que des activités selon les envies des élèves.

Une offre de repas chauds et équilibrés, avec entrée, plat principal et dessert, est proposée aux élèves. Pour permettre une gestion efficace et éviter le gaspillage alimentaire, **l'inscription est obligatoire.**

Prix : le menu coûte CHF 8.-. L'achat de cartes de 10 repas au prix de CHF 80.- est privilégié, mais l'achat à l'unité est également possible. Les cartes-repas sont valables toute l'année scolaire et ne sont pas remboursées en cas de perte. Les élèves sont responsables de la gestion de leur carte repas.

Subventionnement : une aide financière peut être demandée au Service des écoles et du parascolaire (Mme Catherine Nicoud, tél. 021 315 64 21). Le formulaire de demande de subside est disponible au secrétariat de l'établissement scolaire ou sur la page Internet www.lausanne.ch/refectoires.

Régime alimentaire : l'enfant gère seul le suivi de son régime alimentaire (allergies, etc.) et le communique au réfectoire. Une offre végétarienne et une offre sans viande de porc sont également disponibles sur demande.

Fréquentation ponctuelle : il est possible de commander ponctuellement un repas chaud la veille en tenant compte des horaires d'ouverture du réfectoire.

Menus : les menus de la semaine sont disponibles sur le site Internet www.lausanne.ch/menus.

Toute absence connue à l'avance doit être rapidement communiquée au réfectoire au 021.311.35.31

Règles générales au réfectoire

- Les directives de l'OFSP restent en vigueur comme dans les classes : chaque élève est tenu de se laver soigneusement les mains au moment d'entrer dans le réfectoire.
- Les élèves collaborent au maintien de la propreté des lieux en laissant leur place libre de tout déchet et participent à la remise en ordre de l'espace mis à disposition : matériel, tables, chaises, vaisselle, etc.
- Les boissons sucrées ne sont pas autorisées. L'usage des téléphones portables est règlementé.

Comportement – attitude générale

- Les élèves ont une attitude correcte et polie, aussi bien envers les adultes qu'envers leurs camarades.
- Ils/elles s'abstiennent de tout acte de violence physique et/ou verbale.
- Les élèves respectent le règlement interne de l'établissement et celui du réfectoire, ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.

Tout élève qui ne respecte pas le règlement ci-dessus risque une exclusion qui sera communiquée aux parents et à la direction de l'établissement scolaire.

✂

Bulletin d'inscription pour l'offre **MENU** : entrée, plat, dessert, à remettre **directement au réfectoire.**

L'élève : (**nom, prénom**) : Collège et classe :

prendra régulièrement son repas de midi au réfectoire, les :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le/la responsable légal·e déclare avoir pris connaissance de l'organisation du réfectoire :

Date : Signature :